



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.5

Numéro de la demande : 2015-0432
Demande : Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit – Cultures de rotation et délai avant la plantation
Produit : Herbicide Paradigm
Numéro d'homologation : 31304
Matière active (m.a.) : Florasulam et halauxifène, présent sous forme d'ester de méthyle
Numéro de document de l'ARLA : 2524735

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette de l'herbicide Paradigm, n° d'homologation 31304, afin d'inclure des cultures de rotation supplémentaires pour les haricots secs (espèces *Phaseolus vulgaris* y compris les haricots pinto, les haricots communs et les haricots blancs), et pour mettre à jour le texte des sections Mélange en cuve et Mode d'emploi sur l'étiquette, y compris l'apport de modifications dans la partie sur le nettoyage de l'équipement de pulvérisation.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluation environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques ni aucune évaluation environnementale n'est requise pour la présente demande.

Évaluations des risques pour la santé

Aucune nouvelle donnée sur les résidus chimiques n'a été présentée et n'est requise pour la présente requête afin d'appuyer les modifications des restrictions en matière de rotation des cultures actuellement approuvées. D'après les renseignements dont on dispose, les modifications des indications en matière de rotation des cultures pour l'herbicide Paradigm (halauxifène-méthyle [20 %] + florasulam [20 %]) sont étayées du point de vue des résidus chimiques dans les aliments. Étant donné que les modifications proposées pour les restrictions de rotation des cultures n'ont aucune incidence sur les cultures homologuées et le profil d'emploi, l'exposition alimentaire à l'halauxifène-méthyle et au florasulam ne devrait pas augmenter et ne posera de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de population, que ce soit les nourrissons, les enfants, les adultes ou les personnes âgées.

Évaluation de la valeur

L'inclusion d'options supplémentaires de cultures de rotation offrirait aux agriculteurs davantage

de flexibilité pour la planification des rotations de cultures.

Les données sur la valeur présentées démontrent que les haricots secs (espèces *Phaseolus vulgaris* y compris les haricots pinto, communs et blancs) peuvent être ensemencés en tant que cultures de rotation conformément aux instructions de l'étiquette. Ces renseignements comprenaient des données provenant de huit essais en champ réalisés dans les Prairies canadiennes et en Ontario sur une période de trois ans ainsi qu'une justification scientifique.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué les renseignements disponibles et est en mesure d'appuyer les modifications de l'étiquette de l'herbicide Paradigm.

Références

Références	de l'ARLA
Numéro	
de document	
2499314	2015, 150203 Trial reports (10 trials), DACO: 10.3.3.

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.